

## Liste de vérification pour l'étape 3 :

- Dresser une liste de sources de données et d'acteurs potentiels, dans le cadre du processus de cartographie des données migratoires, y compris des données qualitatives fournies par un large éventail de parties prenantes, notamment celles qui risquent d'être laissées pour compte, comme les migrants dépourvus de documents, les femmes, les enfants et les jeunes.
- Se référer autant que possible aux sources de données existantes et s'appuyer sur les processus existants en matière de données.
- À partir des sources réunies, examiner les données déjà recueillies et l'utilisation qui en est faite.
- Consulter les métadonnées et évaluer la comparabilité des données.
- Examiner les structures et les mécanismes qui ont un rapport avec les objectifs du Pacte mondial choisis par votre pays, notamment les institutions, les stratégies, la législation et les cadres politiques.

- Organiser des consultations avec diverses parties prenantes pour réfléchir aux interventions relatives au Pacte mondial, notamment en ce qui concerne les bénéficiaires cibles, les partenaires d'exécution, les ressources nécessaires à la mise en œuvre et les capacités techniques existantes.
- Choisir des interventions programmatiques et politiques pour la mise en œuvre du Pacte mondial.
- Identifier les indicateurs existants qui peuvent être utilisés pour mesurer l'état d'avancement de la mise en œuvre du Pacte mondial. Si nécessaire, adapter ou élaborer de nouveaux indicateurs en utilisant les outils et les modèles fournis.